

---

# Norme internationale



# 8440

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Emplacement des codes dans les documents commerciaux

*Location of codes in trade documents*

Première édition — 1986-10-01

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 8440:1986](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c88992bd-f506-46fb-9287-684bb559501c/iso-8440-1986>

---

CDU 651.5 : 681.3.04

Réf. n° : ISO 8440-1986 (F)

Descripteurs : commerce extérieur, document commercial, code, code de données, position.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8440 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 154. Documents et éléments d'information dans l'administration, le commerce et l'industrie.

ISO 8440:1986

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

# Emplacement des codes dans les documents commerciaux

## 0 Introduction

Les documents du commerce international sont fréquemment utilisés comme bases d'entrée dans les systèmes automatiques de traitement de l'information (ADP) ou proviennent de ces systèmes.

Cependant, il est demandé que l'information contenue dans les documents soit dans une forme appropriée pour traitement automatique des données (ADP).

La représentation de l'information sous forme codée correspond à cette demande et aide à abaisser les barrières linguistiques.

Pour supprimer toute ambiguïté et éviter toute confusion lors de la lecture, il est recommandé de mettre les codes dans des emplacements normalisés sur les documents.

La présente Norme internationale est basée sur une Recommandation adoptée par le Groupe de travail sur la simplification des procédures du commerce international des Nations Unies/CEE.

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie l'emplacement réservé pour indiquer le code du document, le code de zone, et la mention des données dans les documents utilisés dans le commerce international.

## 2 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables.

**2.1 case prévue pour des codes:** Emplacement dans une zone de données, prévue pour la mention d'une donnée codée.

**2.2 mention d'une donnée codée:** Mention d'une donnée sous une forme codée.

**2.3 support de donnée:** Support destiné au stockage et/ou au transport de données.

**2.4 donnée mentionnée:** Donnée mentionnée sur un support de donnée.

**2.5 zone de donnée:** Zone affectée à une mention de donnée déterminée.

**2.6 mention de donnée littérale:** Mention de donnée exprimée en langage clair ou de façon abrégée.

**2.7 document:** Support de donnée et données enregistrées sur celui-ci; le document se présente généralement sous une form physique et peut être lu par l'homme et la machine.

**2.8 code du document:** Identifiant du document exprimé sous forme de code.

**2.9 identifiant de document:** Texte ou code spécifiant la nature du document.

**2.10 nom du document:** Titre d'un document en langage clair.

**2.11 code de zone:** Identifiant de zone exprimé sous forme de code (voir 2.17).

**2.12 en-tête de zone:** Identifiant de zone exprimé en langage clair, complet ou abrégé.

**2.13 identifiant de zone:** Texte ou code spécifiant la nature des données dans une zone de données.

**2.14 formulaire:** Support de données prévu pour transporter un enregistrement lisible de données.

**2.15 donnée ordinale:** Donnée prévue pour l'identification d'un document individuel ou d'un article, ou pour la classification et le tri: elle ne peut être retenue pour des calculs.

**2.16 valeur numérique:** Valeur numérique qui peut être utilisée pour des calculs.

**2.17 étiquette de zone; étiquette d'identification:** Identifiant attribué à la place d'un nom complet pour faciliter une procédure qui demande une identification explicite sans recourir à l'échange de noms complets (voir 2.11).

### 3 Emplacement

Dans les documents du commerce international les codes doivent être positionnés comme ci-dessous:

#### 3.1 Code du document

Le code du document doit être placé immédiatement avant le nom du document ou à sa place.

*Exemple 1*

**710 CONNAISSEMENT** ou **710 CONNAISSEMENT**

#### 3.2 Étiquette de zone

Quand une étiquette de zone est utilisée, elle doit être située avant ou à la place de l'en-tête de zone.

#### 3.3 Mention de données codées

##### 3.3.1 Zones de données sous forme de case

Lorsque les zones de données sont représentées sous forme de case, les mentions de données codées doivent être faites dans la partie droite de la case, soit sur la même ligne que la donnée littérale, soit, particulièrement dans le cas d'un espace limité, dans le coin supérieur droit de la case. Le code doit être précédé par une barre verticale de séparation (voir exemples 2 et 3).

*Exemple 2*

En-tête de zone:

|                  |
|------------------|
| Date du document |
|------------------|

Code de zone:

|      |
|------|
| 2006 |
|------|

Donnée littérale:

|                |
|----------------|
| 5 Février 1983 |
|----------------|

Mention codée:

|  |        |
|--|--------|
|  | 830205 |
|--|--------|

Case complétée:

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| 2006 Date du document |        |
| 5 Février 1983        | 830205 |

*Exemple 3*

En-tête de zone:

|                                |
|--------------------------------|
| Période de validité de l'offre |
|--------------------------------|

Code de zone:

|      |
|------|
| 2114 |
|------|

Donnée littérale:

|                                |
|--------------------------------|
| 5 Février 1983 au 15 Mars 1983 |
|--------------------------------|

Mention codée:

|  |              |
|--|--------------|
|  | 830205--0315 |
|--|--------------|

Case complétée:

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| 2114 Période de validité de l'offre |              |
| 5 Février 1983 au 15 Mars 1983      | 830205--0315 |

Seules les données représentées sous forme codée, doivent être situées dans des zones de code.

NOTE — Les exemples sont donnés en tant qu'illustrations seulement et ne spécifient pas des dimensions précises quant aux différentes cases.

### 3.3.2 Zones de données sous formes de colonnes

Lorsque les zones de données sont représentées sous forme de colonnes, les données codées à mentionner doivent être placées l'une en dessous de l'autre sous le code de zone et, si nécessaire, précédées par un nombre ordinal.

Exemple 4

| 41<br>N° ligne | 42<br>Marques et numéros | 43<br>Type et taille<br>du container | 45<br>Nombre<br>de colis | 49<br>Poids net |
|----------------|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| 001            | EACU1234567              | 1020                                 | 1                        | 8 050           |
| 002            | EFGU8902345              | 2040                                 | 1                        | 3 100           |
| 003            | IJKU6789012              | 1540                                 | 1                        | 5 200           |

Données ordinales
Valeurs numériques

Seules les données représentées sous forme codée, doivent être situées dans des zones de code.

NOTE — L'exemple est donné en tant qu'illustration seulement et ne spécifie pas des dimensions précises quant aux différentes colonnes.

ISO 8440:1986

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c88992bd-f506-46fb-9287-684bb559501c/iso-8440-1986>